

FORMATION INITIALE

PIECES JUSTIFICATIVES - PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF

PIÈCES OBLIGATOIRES :

- Copie Recto-Verso d'une pièce nationale d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité de l'année universitaire en cours
- Diplôme et relevé de notes du Baccalauréat
- Dernier diplôme post-bac obtenu (ou à défaut attestation de réussite signée et tamponnée par l'établissement d'enseignement supérieur). Les diplômes non universitaires doivent être reconnus au RNCP (Registre national des certifications professionnelles) comme étant de niveau minimum de BAC+3
- Ensemble des relevés de notes (signés et tamponnés par l'établissement d'enseignement supérieur) obtenus durant le cursus post-bac. Pour les étudiants inscrits actuellement en L3, les relevés de notes du Semestre 1 au Semestre 5 inclus
- C.V.
- Lettre de motivation

PIÈCES A FOURNIR SELON VOTRE SITUATION :

- *Si vous êtes susceptible d'être boursier en 2017-2018* : notification conditionnelle de bourse pour 2017-2018 ou la copie de votre dossier social étudiant (DSE).
- *Si vous avez bénéficié d'un contrat « Etudiant apprenti professeur » (EAP) en 2016-2017* : copie du contrat EAP
- *Si vous avez bénéficié d'un contrat d' « Assistant de Vie Scolaire » (AVS) en 2016-17* : copie du contrat AVS
- *Si vous êtes titulaire du « Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur » (BAFA)* : copie du brevet
- *Si vous êtes inscrit pédagogiquement dans un module de professionnalisation préparant au métier de l'enseignement supérieur* : attestation d'inscription à ce module ou relevé de notes sur lequel figure le module
- *Si vous avez effectué un stage en établissement ou que vous avez une expérience dans le domaine de l'éducation* : une lettre de recommandation ou tout autre document susceptible de prouver cette expérience



DIPLOMES ETRANGERS :

- Les diplômes étrangers ainsi que les relevés de notes doivent être traduits par un traducteur assermenté.
- Pour les diplômes européens, vous devez fournir une attestation prouvant que vous avez obtenu 180 crédits ECTS au moins.
- *Si vous avez obtenu tous vos diplômes dans un pays non francophone : une attestation de réussite au Certificat de langue française de niveau B2*

N.B : Si un document est manquant ou erroné dans une des étapes du dossier en ligne, veuillez de nouveau télécharger tous les documents dans la rubrique concernée (ex : si vous devez rajouter le relevé de notes du semestre 1, vous devrez à nouveau télécharger la totalité des relevés de notes des autres semestres).

Pour chaque rubrique, vous devez fusionner vos documents en un seul document Pdf. Pour se faire, des logiciels gratuits sont disponibles en vous connectant à :

<http://support.espe-paris.fr/otrs/public.pl?Action=PublicFAQZoom;ItemID=30>